



## COMPTE RENDU

### Conseil communautaire

Du 02/03/2020

L'an deux mille vingt, le deux mars à dix huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté de communes Roumois Seine, légalement convoqués, se sont réunis à la maison des associations, à BOURG-ACHARD, sous la présidence de M. Benoît GATINET.

#### Étaient présents,

Fabien ARTAUD, Jean AUBOURG, Jean BARRIÈRE, Jacques BENOIST, Bernard CHRISTOPHE, Jacques BINET, Sylvain BONENFANT, Hervé CAILLOUEL, Jérôme DEBUS, Jean-Pierre DENIS, Evelyne DESMARAIS, Michel DEZELLUS, Jacques DORLÉANS, Gilbert DOUBET, Laurent DUCHATEAU, Myriam FERLIN, Benoît GATINET, Joël GRAINVILLE, Ghislaine GRANDJEAN, Jean-Marie GUENIER, Franck HAUDRECHY, Abed KARNOUB, Bernard LAMY, Didier LANNOY, Michel LECLERC, Gérard LESUEUR, Céline MAROUARD, Vincent MARTIN, Michel MASSON, José MAURICE, Nadine MESSE, Alain MICHALOT, Rémy MORAINVILLE, Monique MOUILLIÈRE, Charly NOËL, Michaël ONO-DIT-BIOT, Didier PARIN, Patrick PERDRIX, Gwendoline PRESLES, Guillaume QUESNEY, Mary-Dominique ROUAS, Josette SIMON, Franck TAMION, Alain TARDIF, Jean-Marie THIEBAULT, Martine TIHY, Christine VAN DUFFEL, Philippe VANHEULE, Alain VIVIEN.

#### Étaient représentés par leur suppléant,

Daniel DUVAL représenté par Éric BROWANG, Francis GUERINOT représenté par Sylvie LAMBERT, Frédéric CARDON représenté par Christina FAYEL.

#### Pouvoirs :

André ODIENNE donne pouvoir à Jean BARRIERE, Michel MATHÉ donne pouvoir à Jean AUBOURG.

#### Absents, excusés :

Emmanuel ALLIGIER, Franck BUCHER Serge DUBOIS, Bruno GERMAIN, Axelle LEGOURD, Patrick LIEVENS, Bertrand PECOT, Muriel QUENOT, Jean QUETIER, Damien PIERRARD, Philippe ROMAIN, Nathalie RICARD, Laurent RYCKAERT, Marie Françoise JACQUES.

Administration Générale  
666 rue Adolphe Coquelin  
B.P 3  
27310 BOURG ACHARD

02 32 57 95 28  
contact@roumoiseine.fr  
www.roumoiseine.fr



## ORDRE DU JOUR

Validation du procès-verbal du conseil communautaire du 29 janvier 2020

Désignation du secrétaire de séance ;

### **Finances**

- Débat d'orientation budgétaire 2020

### **Urbanisme**

- Approbation de l'évaluation et mise en révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Roumois

### **Bâtiments**

- Construction du gymnase de Bourneville Ste Croix – Adoption du projet et du plan de financement

### **Assainissement**

- Avenant à la DSP Bourg Achard

### **Enfance Jeunesse**

- Tarification des séjours été 2020

## LISTES DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

-----  
*M. le Président procède à l'appel nominal, constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte 18h10.*

*Alain MICHALOT est désigné secrétaire de séance.*

*M. le Président demande l'approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 29 janvier 2020.  
Aucune remarque n'est émise, il est donc adopté à l'unanimité.*

*M. le Président, remercie et salue chaleureusement les maires et élus qui ne se représentent pas aux prochaines élections et dont le mandat arrive à échéance pour leur travail et leur dévouement.*

## **FINANCES**

---

### **Délibération N° CC/FI/18-2020 – Débat d'orientation budgétaire 2020**

---

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	52
Pouvoirs : .....	02
Votants : .....	54
Suffrages exprimés : .....	54
Ont voté pour : .....	54
Ont voté contre : .....	00
Abstention : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur les budgets de la communauté de communes Roumois Seine pour l'exercice 2020,  
➤ **PREND ACTE** de l'exercice du rapport d'orientation budgétaire sur la base duquel se tient le débat d'orientation budgétaire,

➤ **VALIDE** la tenue du débat d'orientation budgétaire 2020 sur la base du rapport d'orientation budgétaire.

## URBANISME

### Délibération N° CC/DD/19-2020 – Approbation de l'évaluation et mise en révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Roumois

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	52
Pouvoirs : .....	02
Votants : .....	54
Suffrages exprimés : .....	54
Ont voté pour : .....	54
Ont voté contre : .....	00
Abstention : .....	00

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

➤ **DÉCIDE** d'approuver le bilan du SCOT tel qu'annexé à la présente délibération ;

➤ **DÉCIDE** de prescrire la révision partielle du SCOT afin de mettre en cohérence le périmètre d'étude avec le périmètre de l'EPCI actuel,

Conformément à l'article R.153-3 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

La présente délibération deviendra exécutoire en application des articles L 153-24 et L 153-25 du code de l'urbanisme : dans le délai d'un mois suivant sa réception par le Préfet (ou le Sous-préfet), si celui-ci n'a notifié aucune modification à apporter au plan local d'urbanisme, ou dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces modifications ; après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité visées ci-dessus.

## BÂTIMENTS

### Délibération N° CC/DD/20-2020 – Construction du gymnase de Bourneville Ste Croix – Adoption du projet et du plan de financement

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	51
Pouvoirs : .....	02
Votants : .....	53
Suffrages exprimés : .....	53
Ont voté pour : .....	53
Ont voté contre : .....	00
Abstention : .....	00

[...]

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Honoraires de maîtrise d'œuvre	244 200.00€HT	Région Normandie 20%	448 840.00€HT
		Département de l'Eure 30%	673 260.00€HT
Travaux	2 000 000.00€HT	Etat 30%	673 260.00€HT
		Autofinancement 20%	448 840.00€HT
<b>Total dépenses</b>	<b>2 244 200.00€HT</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>2 244 200.00€HT</b>

[...]

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

➤ **APPROUVE** ce projet de construction d'un gymnase sur la commune de Bourneville.

➤ **VALIDE** l'avant-projet sommaire tel que présenté, pour un montant prévisionnel de 2 244 200 € HT.

➤ **AUTORISE** le Président à déposer les dossiers de demande de subvention auprès de la Région Normandie, du Département de l'Eure et de l'Etat.

➤ **VALIDE** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus.

## ASSAINISSEMENT

### Délibération N° CC/ST/21-2020 – Avenant à la DSP Bourg Achard

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	51
Pouvoirs : .....	02
Votants : .....	53
Suffrages exprimés : .....	53
Ont voté pour : .....	53
Ont voté contre : .....	00
Abstention : .....	00

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant à la Délégation de Service Public avec la SAUR.

## ENFANCE - JEUNESSE

### Délibération N° CC/SEJ/22-2020 – Tarification des séjours été 2020

Délégués :	
En exercice .....	68
Présents : .....	51
Pouvoirs : .....	02
Votants : .....	53
Suffrages exprimés : .....	53
Ont voté pour : .....	53
Ont voté contre : .....	00
Abstention : .....	00

[...]

**POUR LES 4 – 11 ANS,**

**Pour ces séjours, il est proposé d'appliquer les tarifs suivants :**

- *Pour les séjours à la base de loisirs de Jumièges* : 85 € pour 5 jours et 50 € pour 3 jours

- *Pour les séjours camping à la mer à Honfleur* : 85 € pour 5 jours et 50 € pour 3 jours

- *Pour les séjours équitation* : 95 € pour 5 jours et 55 € pour 3 jours

Ce tarif « Supplément camp » prend en compte les activités, l'hébergement, les repas du soir et le petit déjeuner. Seront facturés en plus la journée classique accueil de loisirs, le repas du midi et le goûter.

**POUR LES SEJOURS DES 12-17 ANS :**

[...]

**Pour ces séjours, il est proposé d'appliquer les tarifs suivants :**

- 125 € (pour les habitants de la Communauté de communes Roumois Seine) et 175 € (hors habitant de la Communauté de communes Roumois Seine).

Ce tarif supplément camp prend en compte les activités, l'hébergement, les repas du soir et le petit déjeuner. Seront facturés en plus le forfait classique accueil de loisirs de 15 €, le repas du midi et les goûters.

[...]

**Le Conseil communautaire**, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

➤ **DÉCIDE D'APPLIQUER** les tarifs proposés ci-dessus pour les camps été 2020.

## LISTE DES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

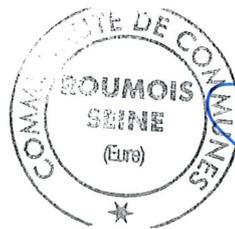
### DÉCISIONS DU PRÉSIDENT - Classement chronologique

Date de l'acte			Intitulé de l'acte
27/01/2020	RPA	6-2020	Convention avec Mme Pauline DUCHANGE CARON - Pédicure - Podologue
27/01/2020	SEJ	7-2020	Convention pour mise à disposition de locaux à titre gracieux et transfert de responsabilités à l'association Z-Gen
31/01/2020	DD	08-2020	Convention de partenariat concernant l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial avec ENEDIS
31/01/2020	DD	09-2020	Convention de mise à disposition dans le cadre d'un PCAET de données cartographiques
31/01/2020	DD	10-2020	Convention de mise à disposition des données numériques géoréférencées relatives à la représentation à moyenne échelle des ouvrages de distributions publiques de gaz naturel
13/02/2020	SEJ	11-2020	Convention annuelle de prêt de minibus avec Grand Bourgtheroulde

### ARRÊTÉS

Date de la réunion	N° de l'acte Service	Numéro	Intitulé de l'acte
22/01/2020	ST	01-2020	Fermeture du bâtiment de l'aire de jeux de HAUVILLE
30/01/2020	SAV	02-2020	Fermeture des terrains de sports du 31/01 au 02/02/2020
14/02/2020	SAV	03-2020	Fermeture des terrains de sports du 14/01 au 16/02/2020
20/02/2020	SAV	04-2020	Réouverture du bâtiment de l'aire de jeux de Hauville à compter du 21 février 2020

Séance levée à 19h38.



Benoit CATINET  
Président